Agence de Santé Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy
Agence Régionale de Santé Martinique
Agence Régionale de Santé Guyane
Agence Régionale de Santé Mayotte

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite à l'audition en date du 17 juin 2024, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité Radiologie et Imagerie médicale

AVIS FAVORABLE
(classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	KHADIDIATOU	Anne
2	SIMPARA	Mohamed Sekou

Cette liste est valable 18 mois à compter de la date de l'avis rendu par la commission

Gourbeyre, le 25 juillet 2025

Le Directeur Général

Laurent LEGENDART